

L'Écho de Barkmere – Février 2017

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 11 février 2017 :

- M. Marc-Olivier Duchesne, membre sur l'exécutif de l'APLÉ, nous informe que leur journal d'association a été publié la semaine passée. Ils préparent présentement les activités 2017. Ils sont également à décider des priorités à accorder aux projets d'amélioration de l'Île Goulden, suite à l'affectation du fond de parc accordée par la Ville en décembre 2016.
- Suite aux questions soulevées à la réunion de janvier, la Ville fait des recherches dans les différentes lois et règlements, afin de vérifier s'il est permis de réparer des coffrages ou caissons sous la surface de l'eau.
- En ce qui a trait à la cause concernant le chemin 'illégal' à Barkmere, retardée en raison de la grève des procureurs du gouvernement du Québec, il y aura une rencontre le 18 mars prochain afin de décider d'une date pour que la cause soit entendue. A suivre donc ...
- Le salaire du Directeur Général et de l'Inspecteur de la ville a été augmenté de 1,5%, reflétant le niveau d'augmentation du coût de la vie. Des bonis de performance seront toutefois accordés à partir de cette année. Le maire souligne l'excellence du travail et le dévouement des employés de la ville, particulièrement en ce qui a trait à la construction de l'édifice municipal et le traitement du Myriophylle à Épis.
- La ville a adopté le Règlement 243 relatif à l'obligation de munir les embarcations circulant sur le Lac des Écorces de vignettes. Afin d'assurer un contrôle efficace de la décontamination des embarcations et de protéger la qualité de l'eau, la ville exigera maintenant que toute embarcation motorisée située sur le Lac ou destinée à y être doit être munie d'une vignette. Des formulaires d'enregistrement seront mis à votre disposition à la ville. Aucun tarif ne sera applicable à l'émission d'une vignette pour les résidents de Barkmere. Cette procédure facilitera grandement le questionnement concernant la décontamination des embarcations. Plus de détails dans le Bulletin du Printemps.

- Au conseil des maires, le maire a appris que Pierre Brosseau a fermé sa station d'essence à Huberdeau. A part le poste d'essence de Mme Delia Miller, il faudra désormais se rendre à St-Jovite pour avoir du carburant. Les maires trouvent que ça devient un problème pour la région et tenteront de trouver une solution.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront sur le site web le mois prochain. Ci-dessous un repère amusant sur le chemin Barkmere.



Et l'Édifice Municipal pendant la tempête de cette semaine :

